



GIRCI AURA

AAP – Soins Primaires

ReSP-IR 2021

Date limite de dépôt des dossiers : 27/09/2021 – 12h00

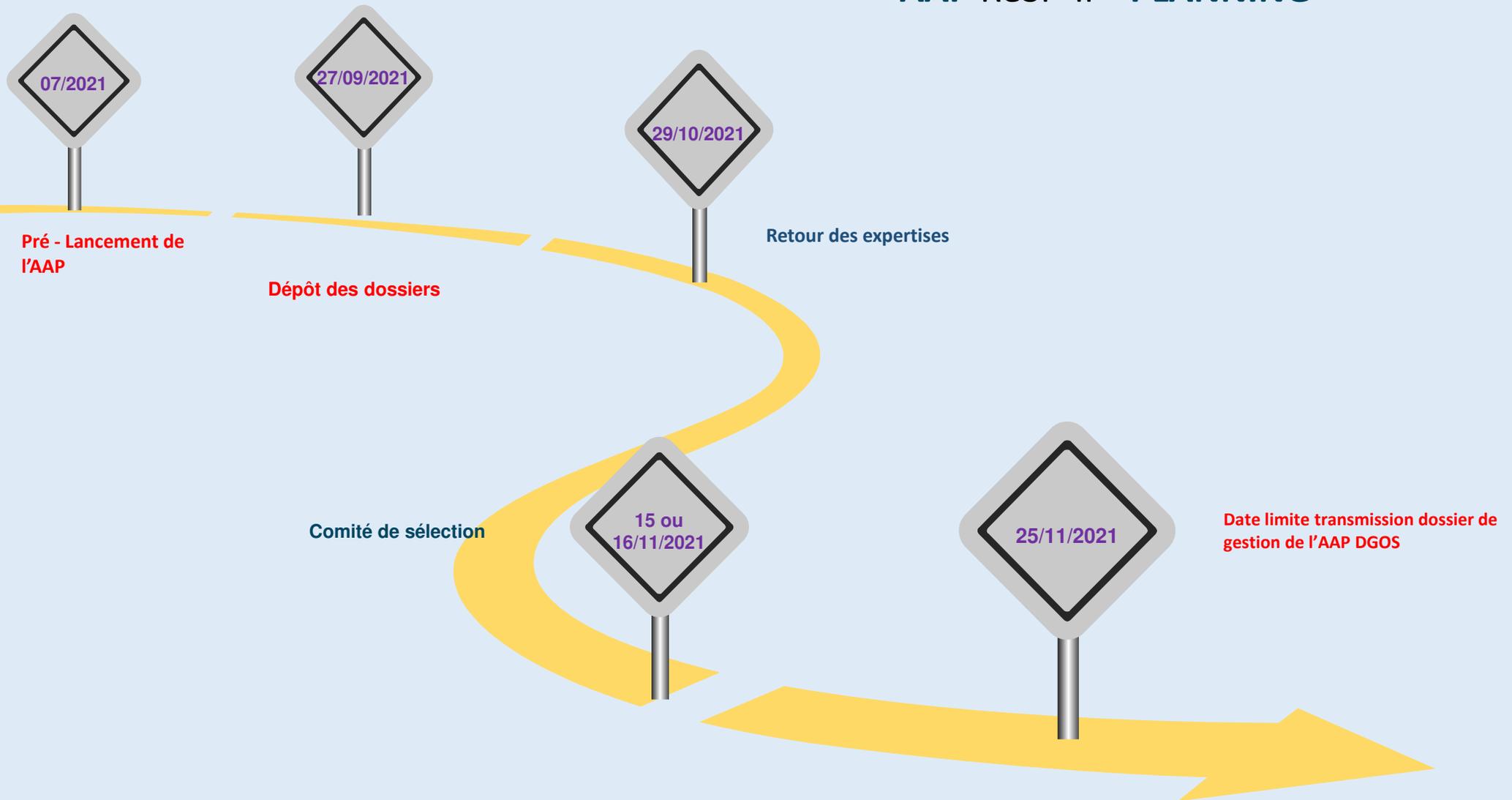




AAP SOINS PRIMAIRES - ReSP-Ir

- L'appel à projets de recherche en soins primaires interrégional comprend tous les domaines et toutes les dimensions de la recherche clinique.
- La recherche peut concerner tout type de lieu d'exercice et tout lieu d'exercice où des soins primaires sont mis en œuvre.
- Enveloppe de l'AAP : 1,2 M€ => montant max par projet : **fixé à 300K€**
- Règles interrégionalité : les centres associés doivent se situer à 90% dans la région AURA et 10% peuvent se situer dans les départements limitrophes
- Durée maximale des projets : **36 mois**
- Portage projet : Les projets devront associer au minimum un porteur de projet acteur en soins primaires et un acteur d'une autre structure de recherche. Obligation d'adjoindre un EPS doté d'une DRCI lorsque le 2^{ème} acteur n'est un EPS.

AAP ReSP-Ir - PLANNING





GIRCI AURA

MERCI

